




Directives pour les ménages dont un enfant A DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 OU A OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF À UN TEST DE DÉPISTAGE

 AVEZ-VOUS **AU MOINS UN** DES SYMPTÔMES SUIVANTS :
Fièvre/frissons, toux, essoufflement ou diminution ou perte de l'odorat ou du goût?
OU

 Au cours des 5 ou des 10 derniers jours, avez-vous obtenu un résultat **positif** à un test de dépistage de la COVID-19?

- Si vous êtes entièrement vacciné ou avez moins de 12 ans, utilisez 5 jours.
- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné et avez 12 ans ou plus ou si vous êtes immunodéprimé, utilisez 10 jours.

NON

Note : Si vos symptômes sont liés à un problème de santé connu, choisissez « NON ».

OUI



AVEZ-VOUS **AU MOINS DEUX DES SYMPTÔMES** SUIVANTS :
Mal de gorge, mal de tête, fatigue extrême, écoulement nasal/congestion nasale, douleurs musculaires ou articulaires, symptômes gastro-intestinaux (p. ex. vomissements ou diarrhée)?

NON

J'EN AI SEULEMENT UN

OUI

Vous n'êtes **pas obligé de vous isoler** et vous pouvez aller au service de garde/à l'école.

Les membres de votre ménage ne sont **pas obligés de s'isoler**.

Vous **devez vous isoler** jusqu'à ce que vos symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (ou 48 heures dans le cas des nausées, des vomissements ou de la diarrhée).

Les membres de votre ménage ne sont **pas obligés de s'isoler**.



ISOLEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT et suivez les « **prochaines étapes** » à la page suivante.

L'enfant/l'élève **DEVRAIT** répondre aux questions de l'outil de dépistage pour les écoles et les services de garde d'enfants **TOUS LES JOURS** (covid-19.ontario.ca/depistage-pour-les-ecoles/) avant d'aller à l'école ou au service de garde.



PROCHAINES ÉTAPES

Pour les ménages dont un enfant a des symptômes de la COVID-19 **ou** a obtenu un résultat positif à un test de dépistage

Vous avez :
12 ans ou plus **ET** vous êtes **entièrement vacciné?**
OU _____
11 ans ou moins
(peu importe votre statut vaccinal)?

OUI

Vous avez :
12 ans ou plus **ET** vous **n'êtes pas entièrement vacciné?**
OU _____
vous êtes immunodéprimé
(peu importe votre statut vaccinal)?

OUI

Vous devez vous isoler pendant au moins **5 JOURS** à partir de l'apparition des symptômes **ET** jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (ou 48 heures dans le cas des nausées, des vomissements ou de la diarrhée).

Vous devez vous isoler pendant au moins **10 JOURS** à partir de l'apparition des symptômes **ET** jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (ou 48 heures dans le cas des nausées, des vomissements ou de la diarrhée).

- Si vous n'avez pas de symptômes, isolez-vous à partir de la date de votre test.
- Avisez toutes les personnes avec qui vous avez eu un contact étroit dans les 48 heures avant l'apparition de vos symptômes ou votre test.

Les membres du ménage de la personne positive n'ont pas à s'isoler si un des points suivants s'applique :

- résultat positif dans les 90 derniers jours
- moins de 18 ans et pleinement vaccinés
- 18 ans et plus et dose de rappel
- *Note : les enfants de moins de 5 ans doivent s'isoler pendant 5 jours.

Ces personnes doivent surveiller l'apparition de symptômes et s'isoler si elles en ont. **TOUS** les membres du ménage, y compris ceux qui se sont isolés pendant 5 jours ou qui n'ont pas à s'isoler, doivent porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics pendant 10 jours après leur dernière exposition à la personne positive.

Si d'autres membres du ménage ont des symptômes de la COVID-19 ou obtiennent un résultat positif, ils doivent suivre les directives d'isolement pour les personnes symptomatiques ou positives à la COVID-19 (allez à wechu.org). Les membres du ménage devant s'isoler qui n'ont pas de symptômes et qui n'obtiennent pas de résultat positif devraient rester en isolement jusqu'à ce que la dernière personne symptomatique ou positive ait terminé sa période d'isolement.

Note : Vous êtes entièrement vacciné si vous avez reçu la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19 il y a au moins 14 jours.

Si vous avez besoin de conseils médicaux, appelez votre fournisseur de soins de santé ou Télésanté Ontario au 1 866 797-0000.

Pour en savoir plus long sur l'isolement, allez au site Web du Bureau de santé à wechu.org ou appelez la ligne d'information provinciale sur le dépistage et l'isolement au 1 888 777-0730.